



Conseil municipal du 03 juillet 2023

**Délibération n°48-23**

Objet : Demande de subvention à la Communauté de Communes du Pays Mornantais pour la végétalisation de la cour d'école Le Petit Prince

*Date de convocation : 26/06/2023*

*Présidence : Renaud PFEFFER - Maire*

*Secrétaire élue : Patricia BONNET-GONNET*

**Membres présents :** Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT –Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT- Virginie PRIVAS-BREAUTE - Gaël DOUARD – Jean-Marc MACHON - Anne-Catherine VALETTE - Julie GUINAND-BOIRON - Sophie PIVOT –Sébastien PONCET - Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN – Patricia BONNET-GONNET - Anne-Laurence OLTRA – Serge CAFIERO - Jocelyne TACCHINI– Raphaëlle GUERIAUD - Anne BLANCHET –Laure PIQUERAS.

**Membres excusés et représentés :**

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Dorothée RODRIGUES

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Monsieur le Maire

Christian CECILLON a donné pouvoir à Véronique ZIMMERMANN

Dominique HAZOUARD a donné pouvoir à Patricia BONNET-GONNET

Fatira RULLIERE a donné pouvoir à Anne BLANCHET

**Membres absents :** Véronique MERLE

**Nombre de conseillers**

**En exercice :** 29

**Présents :** 23

**Votants :** 28

**I. LE CONTEXTE**

Comme chaque année, la Communauté de Communes du pays Mornantais propose à ses communes membres des appels à projets afin de les aider à financer certains de leurs investissements.

Dans le cadre de son programme d'actions « Territoire engagé pour la nature » et de son programme de transition écologique, la COPAMO a décidé de lancer un appel à projets afin de financer des opérations de végétalisation des centres bourgs.

La commune a lancé un projet de végétalisation de la cour d'école élémentaire Le Petit Prince qui s'inscrit dans cet objectif de désimperméabilisation des sols et de végétalisation des espaces publics.

**II. LA PROPOSITION**

Il est proposé de solliciter la Communauté de Communes du Pays Mornantais pour une demande de subvention de 10 000 € pour le projet de végétalisation de la cour d'école élémentaire Le Petit Prince.

La commission *Ressources*, réunie le 19 juin 2023 a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur ce dossier.

### III. LA DÉCISION

Oùï l'exposé de Pascale DANIEL,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **VALIDER** le principe de demande de subvention à la Communauté de Commune du Pays Mornantais au titre de l'appel à projet « végétalisation des centres villages » ;
- DE **DEPOSER** le dossier de demande de subvention ;
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document afférent à cette demande de subvention.

Mornant, le 03 juillet 2023

Le Maire,



Renaud PFEFFER